

SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD « AMI ASSURANCES »

LES RESOLUTIONS APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard pris pour la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.
Etant précisé que des actionnaires détenteurs de 34.208 actions ont voté contre.*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des commissaires aux comptes de la Société, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se soldant par un total net du bilan de 416.136.898 DT et faisant ressortir un résultat déficitaire de 41.666.190 DT.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.
Etant précisé que des actionnaires détenteurs de 1.250 actions ont voté contre.*

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés, mis à part les intéressés qui ne participent pas au vote en application de l'article 200 de code des sociétés commerciales.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et s'élevant à - 41.666.189,988 DT de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice 2017 :	- 41.666.189,988 DT ;
Résultats reportés antérieurs :	12.387.497,277 DT ;
Modifications comptables :	- 50.639.292,488 DT ;
Résultats reportés :	- 79.917.985,199 DT.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.
Etant précisé que des actionnaires détenteurs de 1.250 actions ont voté contre.*

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.
Etant précisé que des actionnaires détenteurs de 47.175 actions ont voté contre.*

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des comités qui en sont issus, en rémunération de leur activité, la somme de 7.000 DT brut par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2018. Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.
Etant précisé que des actionnaires détenteurs de 5.279 actions ont voté contre.*

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet Générale d'Audit et Conseil (GAC) dont le gérant est monsieur Chiheb Ghanmi, comme co-commissaire aux comptes de la Société, pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2018, 2019 et 2020, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la mise en place d'une émission de titres participatifs d'un montant de trente-cinq millions de Dinars Tunisiens (35.000.000 DT), l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.
Etant précisé que des actionnaires détenteurs de 1.250 actions ont voté contre.*

DIXIEME RESOLUTION

Après lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'émission des titres participatifs sans appel public à l'épargne, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission de trente-cinq millions de titres participatifs, d'un montant global de trente-cinq millions de Dinars Tunisiens (35.000.000 DT).

Les titres participatifs seront libérés en numéraire intégralement à la souscription, émis et remboursés au pair avec une valeur nominale d'un Dinar Tunisien (1 DT) chacun.

L'émission, sans appel public à l'épargne, de trente-cinq millions de titres participatifs sera réservée à l'actionnaire la Banque Nationale Agricole (BNA).

La souscription des titres participatifs, objet de l'émission, pourra être réalisée durant un délai de trente (30) jours commençant à courir à compter de la date de parution de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Il est précisé que ce délai de trente (30) jours pourra être clôturé par anticipation dès souscription de la totalité des Titres Participatifs.

La rémunération des titres participatifs est annuelle. Elle comporte, pour chaque année, une avance et un complément variable calculés comme suit :

- Avance annuelle : Une avance annuelle de 8% calculée sur la valeur nominale payable le 31 décembre de chaque année.
- Complément variable :
 - Le complément est composé de :
 - 0,15% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie.
 - 3% des primes de bancassurance distribuées par La Banque Nationale Agricole, par primes il est entendu les primes émises nettes d'annulations et de ristournes excluant les primes d'épargne vie.
 - L'intérêt variable est payable dans les 15 jours qui suivent l'assemblée générale ayant approuvé les comptes.

La durée des titres est de 7 ans.

Les titres participatifs ne sont remboursables en cas de liquidation qu'après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires d'arrêter et de fixer les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au Directeur Général ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 31/12/2017

(Exprimé en dinars)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2017	31/12/2017			2016 RETRAITE
	Brut	Amortissement et provision	Net	Net
AC1-Actifs incorporels				
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	1 502 245	1 105 337	396 908	418 438
AC13- Fonds commercial	1 157 430	390 236	767 194	720 271
	2 659 676	1 495 573	1 164 102	1 138 710
AC2-Actifs corporels d'exploitation				
AC21-Installations techniques et machines	4 849 329	2 641 339	2 207 991	1 856 800
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	1 840 817	848 029	992 787	1 014 793
AC23- Acomptes versées et immobilisations encours	118 278	0	118 278	112 678
	6 808 424	3 489 368	3 319 056	2 984 272
AC3-Placements				
AC31-Terrains et constructions				
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	73 841 283	1 991 124	71 850 159	27 713 072
AC312-Terrains et constructions hors exploitation				0
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation	1 405 999	691 322	714 677	1 405 999
AC324- Obligations et autres titres à revenus fixes				
AC33-Autres placements financiers				
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	57 223 222	3 986 686	53 236 536	50 364 430
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe	143 923 555		143 923 555	154 423 393
AC334- Autres prêts	6 923 933		6 923 933	3 570 336
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 463 143		3 463 143	3 914 658
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	288 408		288 408	288 408
	287 069 542	6 669 132	280 400 410	241 680 296
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510-Provision pour primes non acquises	780 948	0	780 948	738 454
AC520-Provision d'assurance vie	5 589 730	0	5 589 730	5 156 810
AC530-Provision pour sinistres vie	556 666	0	556 666	468 261
AC531-Provision pour sinistres non vie	6 796 213	0	6 796 213	3 233 442
	13 723 557		13 723 557	9 596 968
AC6-Créances				
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611-Primes acquises et non émises	2 322 637	0	2 322 637	2 681 162
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe	59 843 455	34 267 636	25 575 818	35 758 255
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	32 152 523	2 726 226	29 426 297	25 619 303
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	3 822 647	3 173 332	649 315	730 131
AC63-Autres créances				
AC631-Personnel	313 540		313 540	373 857
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	25 809 989	26 780	25 783 209	13 192 578
AC633-Débiteurs divers	2 215 125	503 098	1 712 027	1 585 902
	126 479 916	40 697 072	85 782 843	79 941 187
AC7-Autres éléments d'actif				
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	16 081 606	3 826 986	12 254 620	13 385 008
AC72-Charges reportées				
AC721-frais d'acquisition reportés	7 657 489		7 657 489	6 061 763
AC722-Autres charges à répartir	2 366 220	2 237 750	128 471	896 608
AC73-Comptes de régularisation Actif				
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	10 192 481		10 192 481	9 201 920
AC733-Autres comptes de régularisation	1 513 868		1 513 868	1 023 960
	37 811 665	6 064 736	31 746 929	30 569 258
Total de l'actif	474 552 780	58 415 882	416 136 898	365 910 690

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 31/12/2017

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2017	31/12/2017	31/12/2016 RETRAITE
Capitaux propres		
CP1- Capital social	23 135 980	18 508 784
CP2- Réserves et primes liées au capital	18 133 932	22 109 154
CP3- Résultats reportés	-79 917 984	-37 599 821
CPR- Réserve spéciale de réévaluation	44 410 222	
Total capitaux propres après affectation du résultat	5 762 149	3 018 117
PA1-Autres passifs financiers		
PA13-Autres emprunts	0	0
	0	0
PA2-Provisions pour autres risques et charges		
PA23-Autres provisions	1 706 391	1 114 936
	1 706 391	1 114 936
PA3-Provisions techniques brutes		
PA310- Provisions pour primes non acquises	61 645 195	50 416 457
PA320- Provisions assurances vie	33 313 583	31 063 469
PA330- Provision pour sinistres (vie)	4 730 310	4 840 660
PA331- Provision pour sinistres (non vie)	281 612 238	259 310 414
PA340- Provision pour PB et ristourne (vie)		
PA361- Autres provisions techniques (non vie)	7 449 402	0
	388 750 728	345 630 999
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	4 224 397	2 822 256
PA6-Autres dettes		
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance	3 537 465	3 447 157
PA63-Autres dettes		
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	170 400	152 400
PA632-Personnel		
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 829 031	6 414 731
PA634-Créditeurs divers	846 380	1 317 843
	10 383 276	11 332 131
PA7-Autres passifs		
PA71-Comptes de régularisation Passif		
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	5 309 956	1 992 251
	5 309 956	1 992 251
Total du passif	410 374 748	362 892 573
Total des capitaux propres et du passif	416 136 898	365 910 690



ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES RELATIF A L'EXERCICE 2017

(Chiffres arrondis en dinars)

Libellés	Capital social	Reserves légales	Prime émission	Autres compléments d'apports	Report à nouveau	Réserve de réévaluation	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2017 avant affectation du résultat	23 135 980	1 254 345	12 064 645	4 814 942	-38 251 793	44 410 222	-41 666 190	5 762 151
Affectation du résultat selon la décision cde l'AGO du 14/12/2018					-41 666 190		41 666 190	0
Solde au 31/12/2017 après affectation du résultat	23 135 980	1 254 345	12 064 645	4 814 942	-79 917 983	44 410 222	0	5 762 151